



Faisons entendre durablement la voix de l'Education Populaire



Chers parents,

Toutes et tous les salarié·es et agents de la filière animation quel que soit leur employeur (collectivité territoriales, associations) seront en grève le mardi 14 décembre.

Elles et ils participent au premier plan à la construction du lien social au service de toutes et tous, au développement des enfants, à leur sociabilité, au développement de la cohésion sociale. Ils participent à la transmission de valeurs éducatives, culturelles, citoyennes, ils participent à la construction, l'épanouissement et l'émancipation individuelle et collective des enfants et adolescent·es. Force est de constater que, malgré ce rôle essentiel, ils souffrent depuis des années d'un manque de reconnaissance. Les bas-salaires, la précarité, les mauvaises conditions de travail, les sous-effectifs deviennent la norme.

Quel mépris pour les personnels et pour les jeunes qu'ils encadrent !

Aujourd'hui, ce secteur souffre de sous-effectif et d'un turn-over particulièrement anormal. Les associations sont mises en concurrence et le moins disant financier est toujours choisi. Les conséquences sont désastreuses sur la qualité d'accueil, sur les contenus pédagogiques, sur les budgets de fonctionnement et sur la sécurité notamment des enfants. Cette logique génère des modes d'organisation ingérables et déshumanisés, où l'enfant est souvent parqué, au détriment d'une relation de confiance et d'écoute tellement importante pour sa construction.

Au lieu d'émanciper les consciences, la politique actuelle conduit à la construction une forme d'aliénation collective répondant à la logique libérale comptable et financière.

Malgré vos mesures, qui s'accumulent depuis des années, les salarié·es et agents de la filière animation ainsi que l'ensemble de leurs collègues dans les écoles sont aux avant-postes pour maintenir une éducation populaire et service public de qualité. Mais face à l'incurie des pouvoirs publics, l'indignation fait place à la colère.

C'est pourquoi les salarié·es et agents de la filière animation seront en grève pour exiger :

- Le rétablissement d'un taux d'encadrement maximum et non dérogatoire de 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et de 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans.
- Des salaires décents
- La fin des contrats CEE payés 30 € par jour
- Une mesure pour la titularisation de tous les animateurs et de toutes les animatrices du public et de véritables CDI pour celles et ceux du privé, qui répond à des besoins permanents.
- La fin des temps partiels imposés ;
- Des formations professionnelles diplômantes ;
- Des moyens humains et pédagogiques suffisants permettant de remplir les missions dans l'intérêt des enfants.